

TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	1,90 €	14,00 €	44,00 €	37,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,00 €	26,00 €	55,00 €	47,00 €
3	Franchissement de trois frontières	5,90 €	38,00 €	82,00 €	69,00 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent. Plus d'infos sur Anjoubus.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux ou égal à 80 %)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

Où se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30.

Gare Routière - Bd Faidherbe - CHOLET - 02 41 62 11 86 et sur anjoubus.fr

Où acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.



anjoubus.fr



Communes concernées: Beausse, Bourgneuf-en-Mauges, La Chapelle-Saint-Florent, La Pommeraye, Le Marillais, Le Mesnil-en-Vallée, Montjean-sur-Loire, Saint-Laurent-du-Mottay.

LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES EN TRANSPORT À LA DEMANDE.

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE À VOTRE ARRÊT ANJOURBUS ET VOUS AMÈNE SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE N° 8B*



En cas de situation perturbée, veuillez consulter [anjoubus.fr](#) et pour plus de précisions : Voyages Cordier 0820 820 799

- 1 - Correspondance avec ligne 8 à Saint-Pierre poste à 6 h 56 pour Beaupréau Cholet.
- 2 - Correspondance avec ligne 8 à Saint-Pierre poste à 18 h 25.

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

8B - Saint-Florent-le-Vieil >> Saint-Pierre-Montlimart

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV
Renvoi à consulter	1
Numéro de service	54

SAINTE-FLORENTE-LE-VIEIL - Place de la Février	06.40
SAINTE-PIERRE-MONTLIMART - Poste	06.55

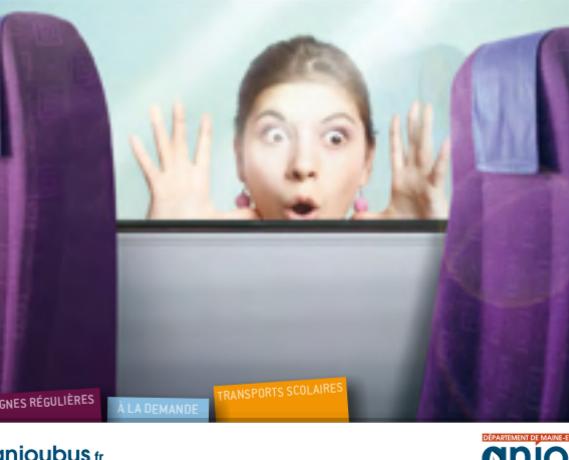
8B - Saint-Pierre-Montlimart >> Saint-Florent-le-Vieil

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV
Renvoi à consulter	2
Numéro de service	52

SAINTE-PIERRE-MONTLIMART - Poste	18.25
SAINTE-FLORENTE-LE-VIEIL - Place de la Février	18.40

LE NOUVEAU CONCEPT CAR	anjoubus
	le réseau de transport du Département de Maine-et-Loire
	ÉQUIPÉ EN SÉRIE DE TARIFS PLUS ÉCONOMIQUES, DE NOUVELLES LIGNES, DE NOUVEAUX SERVICES... VENEZ L'ESSAYER !



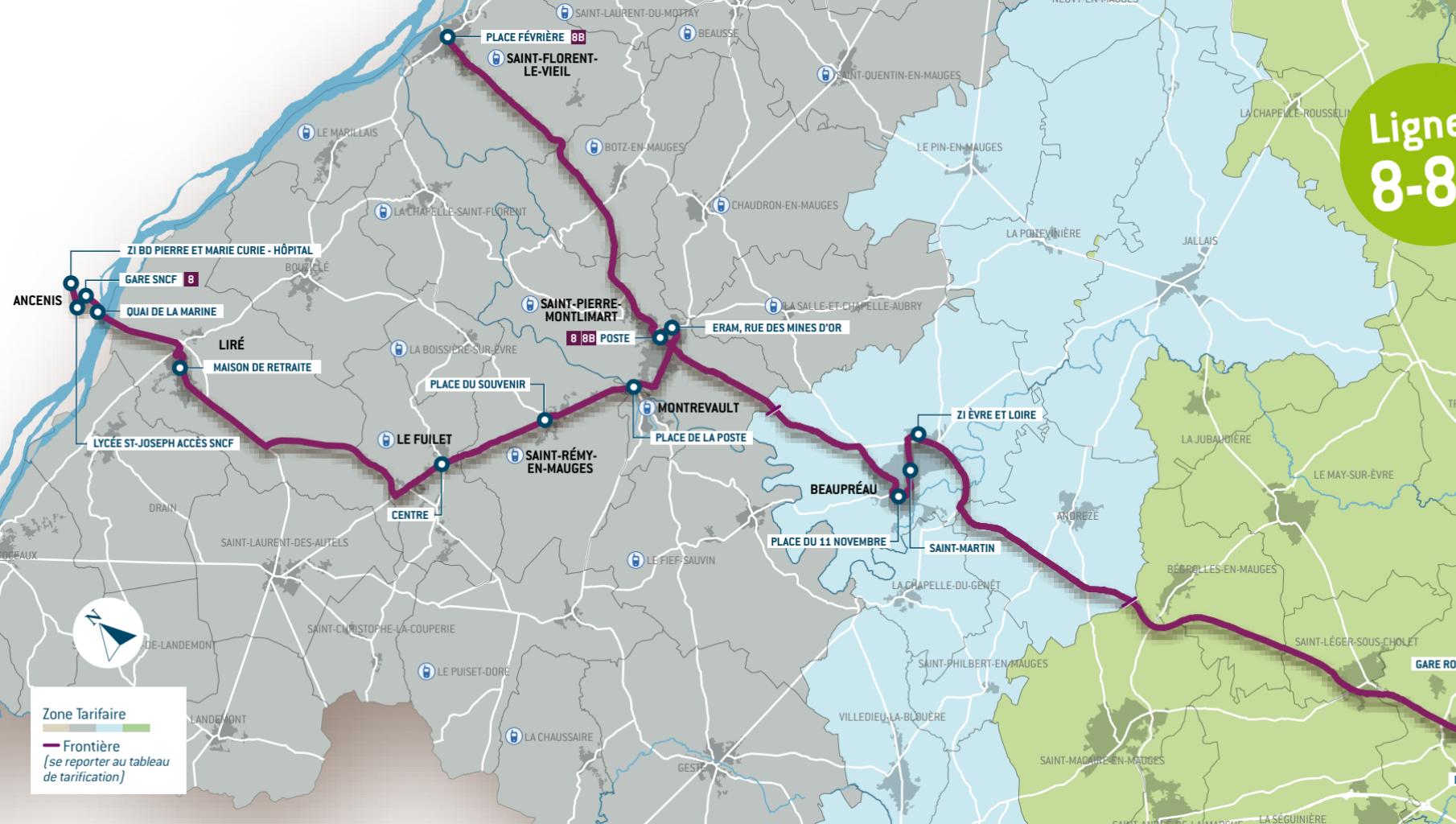
Lignes
8-8B

HORAIRES DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT 2016

CHOLET >>
BEAUPRÉAU >> ANCENIS
ST-FLORENTE-LE-VIEIL >>
ST-PIERRE-MONTLIMART

anjoubus.fr

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



Ancenis >> Beaupréau >> Cholet HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JV	LMMe JVS
Renvoi à consulter					
Numéro de service	654	00J	02W	02T	704
ARRIVÉE SNCF DE NANTES	08.31	12.20	16.32	18.05	
ANCENIS - ZI Bd Pierre et Marie Curie - Hôpital				16.40	
ANCENIS - Lycée Saint-Joseph Accès SNCF	06.15	08.45	12.30	16.45	18.15
ANCENIS - Gare SNCF	06.18	08.48	12.33	16.48	18.18
ANCENIS - Quai de la Marine	06.22	08.52	12.37	16.52	18.22
LIRÉ - Maison de Retraite	06.28	08.58	12.43	16.58	18.28
LE FUILET - Centre	06.39	09.09	12.54	17.09	18.39
SAINTRÉMY-EN-MAUGES - Place du Souvenir	06.44	09.14	12.59	17.14	18.44
MONTREVAULT - Place de la Poste	06.49	09.19	13.04	17.19	18.49
ST-PIERRE-MONTLIMART - Eram rue des Mines d'Or	06.54	09.24	13.09	17.24	18.54
ST-PIERRE-MONTLIMART - Poste	06.56	09.26	13.11	17.26	18.56
BEAUPRÉAU - Place du 11 Novembre	07.08	09.38	13.23	17.38	19.08
BEAUPRÉAU - Saint-Martin	07.15	09.45	13.30	17.45	19.15
BEAUPRÉAU - ZI Èvre et Loire	07.17	09.47	13.32	17.47	19.17
CHOLET - Gare Routière	07.42	10.12	13.57	18.12	19.42
CHOLET - Les Halles	07.47	10.17	14.02	18.17	19.47
DÉPART SNCF VERS NANTES	08.45		16.16	19.25	

Cholet >> Beaupréau >> Ancenis HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JV	LMMe JVS
Renvoi à consulter					1
Numéro de service	02Z	02X	661	03A	911
CHOLET - Les Halles	07.00	08.15	14.10	17.30	18.30
CHOLET - Gare Routière	07.05	08.20	14.15	17.35	18.35
BEAUPRÉAU - ZI Èvre et Loire	07.30	08.45	14.40	18.00	19.00
BEAUPRÉAU - Saint-Martin	07.32	08.47	14.42	18.02	19.02
BEAUPRÉAU - Place du 11 Novembre	07.39	08.54	14.49	18.09	19.09
ST-PIERRE-MONTLIMART - Eram rue des Mines d'Or	07.51	09.06	15.01	18.21	19.21
SAINTRÉMY-EN-MAUGES - Place du Souvenir	07.53	09.08	15.03	18.23	19.23
MONTREVAULT - Place de la Poste	07.58	09.13	15.08	18.28	19.28
LE FUILET - Centre	08.03	09.18	15.13	18.33	19.33
ANCENIS - Quai de la Marine	08.08	09.23	15.18	18.38	19.38
ANCENIS - Gare SNCF	08.25	09.40	15.35	18.55	19.55
ANCENIS - Lycée Saint-Joseph Accès SNCF	08.29	09.44	15.39	18.59	19.59
ANCENIS - ZI Bd Pierre et Marie Curie - Hôpital	08.37				
DÉPART SNCF VERS NANTES	08.45		16.16	19.25	

1 - Correspondance à 18h25 à Saint-Pierre-Montlimart poste avec ligne 8B pour Saint-Florent-le-Vieil.



LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESERVIES EN TRANSPORT À LA DEMANDE.

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE À VOTRE ARRÊT ANJOURBUS ET VOUS AMÈNE SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE N° 8*

Réservation préalable obligatoire (au moins la veille avant 16h00) au **02 41 814 814**

* Découvrez toutes les autres possibilités de transport à la demande sur Anjoubus.fr



Communes concernées: Beusse, Botz-en-Mauges, Bourgneuf-en-Mauges, Chaudron-en-Mauges, La Boissière-sur-Evre, La Chapelle-Saint-Florent, La Chaussaire, La Pommeraye, La Salle-et-Chapelle-Aubry, Le Fief-Sauvin, Le Marillais, Le Mesnil-en-Vallée, Le Puiset-Doré, Montjean-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Saint-Laurent-du-Mottay, Saint-Quentin-en-Mauges.